ROYAUME DU MAROC ADMINISTRATION DE LA DEFENSE

DIRECTION DES REALISATIONS ET DES AFFAIRES

DIVISION DU GENIE ET DU DOMAINE MILITAIRE

Nº 6 2 3 5 - 723 23

وزارة الإسكان و التعمير و التعمية المحسدة المحسدة التعمير مديرية التعمير التع

LE MINISTRE DELEGUE AUPRES DU PREMIER MINISTRE CHARGE DE L'ADMINISTRATION DE LA DEFENSE NATIONALE

A

MONSIEUR LE MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE

O B J E T: Terrains militaires touchés par les plans d'aménagement.

REFERENCES: -Lettre n°1780/2343 du 20 Novembre 1995

-Lettre n°896/2341 du 9 Juin 1995

Ministère de l'Aménagement de l'Urbanisme)

Date 2 de l'Aménagement l'Espace

D'ai l'honneur de porter à votre connaissance, que certains d'aménagements des différents régions du Royaume, ainsi que les décrets correspondants, continuent à être élaborés sans la consultation des autorités militaires locales, malgré les correspondances citées en références.

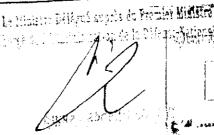
Une action concertée à l'échelon local avec les organismes concernés, à même de faciliter l'établissement de ces documents urbanistiques, s'avère d'une grande nécessité, et permettra à l'Administration de la Défense Nationale de donner son avis technique sur la destination urbanistique réservée par ces documents aux terrains militaires.

Aussi, vous saurais-je gré, des dispositions que vous voudriez bien prendre, en vue de faire participer dès la phase de diagnostic, les Commandants des les Déléguées, d'Armes Commandants de l'Agence Logements_et représentants de les Territoriaux et d'Equipements Militaires, à l'élaboration de tout document d'urbanisme

الرية sandeptible de mettre en cause des terrains relevant de l'ADN.

عرب العرب الرصور الرصو





2 3 DEC 2011